

Momères – Municipales 2026



La liste « Une Nouvelle Dynamique pour Momères » menée par Thierry Escoubas :

1-ESCOUBAS Thierry, 2-PONTET Carole, 3-LAGNEY Stéphan, 4-AUBARD Pascale, 5-TAPIE Anthony,

6-VERGEZ (GONZALEZ) Anne-Marie, 7-LACROUX Stéphane, 8-GOGUILLON Claudine,

9-PERES-LABOURDETTE Arnaud, 10-FIGUEIREDO Elisabeth, 11-BRICARD Yvan, 12-GIRARD Frédérique,

13-VALERA François, 14-GUINLE Aurélie, 15-MALLET Philippe.

Voici l'engagement N°10 du programme :

Nouveaux équipements : Salle des Fêtes – Aire de jeux – Boulodrome

LE CONSTAT :

Salle des fêtes actuelle : La salle existante n'est pas une salle des fêtes. Elle est inappropriée pour l'organisation de manifestations importantes en raison de sa taille et de son emplacement, situé au centre du village et à proximité d'un carrefour à forte circulation et très dangereux.

Aire de jeux isolée : L'aire de jeux actuelle est située à proximité d'habitations, ce qui limite son utilisation par les familles et importune les habitants proches.

Terrains de pétanque inadaptés : Le boulodrome situé au bord de l'Adour est isolé, et manque d'aménagements (pas d'éclairage, pas de parking, sortie dangereuse dans un virage, pas de mobilier et des arbres pas élagués et gênants pour le jeu). Les deux premiers terrains avaient été mal réalisés une première fois par une entreprise, suite à un manque de surveillance et de contrôle des travaux.

Ils ont été refaits correctement par une autre entreprise et repayés une deuxième fois par les contribuables momériens.

Suite à l'adhésion de plus de 35 membres à l'association « La Boule Momérienne », la nécessité d'aménager des terrains supplémentaires était évidente. Suite au refus de la municipalité, les membres de l'association avec l'accord du maire, ont construit six terrains supplémentaires.

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS :

L'objectif est de créer un espace polyvalent et attractif pour les habitants, favorisant les activités communales et les loisirs en famille.

- Identifier un terrain approprié pour implanter sur un même site : une nouvelle salle des fêtes, un parking, une aire de jeux sécurisée pour enfants et un boulodrome.
- Réaliser une étude de faisabilité pour le projet groupé, pour s'assurer que les infrastructures peuvent être construites en respectant les normes de sécurité et d'accessibilité.
- Concevoir un plan de financement qui inclut la recherche de subventions et d'aides financières pour soutenir la réalisation du projet global.
- Estimer les coûts de construction et d'aménagement pour établir un budget clair et réaliste.
- S'assurer que toutes les conditions soient réunies avant de démarrer le projet, à savoir :
 - Acquisition du terrain.
 - Validation de l'emplacement.
 - Réalisation de l'étude de projet.
 - Bouclage du financement.

Conclusion :

Ce projet de création d'une nouvelle salle des fêtes, d'une aire de jeux et d'un boulodrome vise à dynamiser la vie des habitants en offrant des infrastructures adaptées et sécurisées. En réunissant tous les éléments nécessaires à sa réalisation, le conseil municipal contribuera à renforcer le lien social et à améliorer la qualité de vie dans la commune. Les associations pourront organiser leurs propres manifestations.

La suite des objectifs sera exposée lors de futures parutions.